

Musée des Beaux-Arts?

Pas au bord du lac!



Mouvement pour la défense de Lausanne

MDL - Case postale 6929 - 1002 Lausanne

Téléphone et fax: 021 617 37 67

www.mdl-lausanne.ch

Madame, Monsieur,

La **promenade de Bellerive** est un lieu de ressourcement extraordinaire. En été, elle est prisée comme l'une des plus belles plages du lac Léman. Hors saison (de septembre à avril), c'est une promenade **au charme exceptionnel**.

En tant que défenseur des valeurs patrimoniales inaliénables, nous nous engageons pour éviter le bétonnage de ce paysage.

Le Musée des Beaux-Arts, qui convoite cet endroit pour ériger un bâtiment de plus de 30 mètres de hauteur, n'a aucun lien organique avec

les berges ni avec les activités lacustres. **Sa juste place n'est pas au bord du lac.** Cette implantation controversée serait une grave atteinte au paysage, tant pour les vues terrestres que **lacustres**. De plus, dans une perspective de développement durable, il serait erroné de loger les collections artistiques vaudoises dans un terrain gorgé d'eau, exposé à tous vents et au soleil le plus implacable: il faudrait énormément d'énergie pour climatiser et déshumidifier.

Pour éviter cette atteinte paysagère majeure, conjointement avec d'autres associations, nous soutenons le référendum qui demande que le musée ne soit pas construit directement sur les berges du Léman.

A tous les amoureux du Léman et de ses berges

Pour cette raison, nous vous proposons de vous procurer une **demande de référendum**, que vous aurez peut-être à cœur de **signer et faire signer**. Demandez-la à notre adresse ci-dessus, téléchargez-la sur le site www.mdl-lausanne.ch ou www.pas-au-bord-du-lac.ch. Vous y trouverez également toutes informations sur le sujet.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien en faveur de la sauvegarde d'un paysage lémanique que nous aimerions garder intact, pour nous et les générations à venir. **Ce trésor nous est confié** et nous devons avoir **la fierté de le préserver**.

ATTENTION, ces listes doivent être retournées avant le 4 juillet!